

Image not found or type unknown



CNF par filiation (naturalisation)

Par **Will26**, le **16/09/2014** à **23:46**

Bonjour.

dernièrement j'ai su que le grand père de ma grand mère (la mère de mon père) automatiquement mon arrière-arrière grand père est naturalisé français par jugement. et une cousine a eu dernièrement son CNF de SON arrière arrière grand père sauf que le sien été naturalisé par jugement.

je voudrai savoir si moi aussi systématiquement j'ai aussi le droit a un CNF.

en attente d'une d'une réponse je vous présente mes salutations distinguées .